

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

**Arrêté du 26 mai 2016 portant dissolution de la brigade territoriale de Douai (Nord)
et modification corrélative des circonscriptions des brigades territoriales d'Arleux et d'Orchies**

NOR : INTJ1613413A

Le ministre de l'intérieur,

Vu le code de la défense;

Vu le code de procédure pénale, notamment ses articles 15-1 et R. 15-22 à R. 15-26;

Vu le code de la sécurité intérieure, notamment son article L. 421-2,

Arrête:

Article 1^{er}

La brigade territoriale de Douai est dissoute à compter du 1^{er} août 2016. Corrélativement, les circonscriptions des brigades territoriales d'Arleux et d'Orchies sont modifiées, à la même date, dans les conditions précisées en annexe.

Article 2

Les officiers, gradés et gendarmes des brigades territoriales d'Arleux et d'Orchies exercent les attributions attachées à leur qualité d'officier ou d'agent de police judiciaire dans les conditions fixées aux articles R. 13 à R. 15-2 et R. 15-24 (1^o) du code de procédure pénale.

Article 3

Le directeur général de la gendarmerie nationale est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 26 mai 2016.

Pour le ministre et par délégation :

Le général de division,

adjoint au directeur des soutiens et des finances,

L. TAVEL

ANNEXE

BRIGADE TERRITORIALE	CIRCONSCRIPTION ACTUELLE	CIRCONSCRIPTION NOUVELLE
Douai	Anhiers Aniche Auberchicourt Auby Bruille-lez-Marchiennes Courchelettes Cuincy Dechy Douai Écaillon Erre Esquerchin Fenain Flers-en-Escrebieux Flines-lez-Raches Guesnain Hornaing Lallaing Lambres-lez-Douai Lauwin-Planque Lewarde Loffre Marchiennes Masny Montigny-en-Ostrevent Pecquencourt Râches Raimbeaucourt Rieulay Roost-Warendin Sin-le-Noble Somain Vred Wandignies-Hamage Warlaing Waziers	(Dissolution)
Arleux	Arleux Aubigny-au-Bac Brunémont Bugnicourt Cantin Erchin Estrées Féchain Férin Fressain Gœulzin Hamel Lécluse Marcq-en-Ostrevent Monchecourt Roucourt Villers-au-Tertre	Aniche Arleux Auberchicourt Aubigny-au-Bac Bruille-lez-Marchiennes Brunémont Bugnicourt Cantin Courchelettes Cuincy Dechy Douai Écaillon Erchin Esquerchin Estrées Féchain Férin Flers-en-Escrebieux Fressain Guesnain Gœulzin Hamel Lambres-lez-Douai Lauwin-Planque Lécluse Lewarde Loffre Marcq-en-Ostrevent Masny Monchecourt Montigny-en-Ostrevent Roucourt Sin-le-Noble Villers-au-Tertre Waziers

<p>Orchies</p>	<p>Aix Auchy-lez-Orchies Beuvry-la-forêt Bouvignies Coutiches Faumont Landas Nomain Orchies Saméon Tilloy-lez-Marchiennes</p>	<p>Aix Anhiers Auby Auchy-lez-Orchies Beuvry-la-forêt Bouvignies Coutiches Erre Faumont Fenain Flines-lez-Raches Hornaing Lallaing Landas Marchiennes Nomain Orchies Pecquencourt Râches Raimbeaucourt Rieulay Roost-Warendin Saméon Somain Tilloy-lez-Marchiennes Vred Wandignies-Hamage Warlaing</p>
-----------------------	---	--